

*Cholet, le 19 mars 2014*

## **LANCEMENT D'UNE DEMARCHE PRAXIBAT EN PAYS DE LA LOIRE**

**Accompagner les enjeux liés à la transition énergétique**

**En partenariat avec l'ADEME et les professionnels de la construction, les Pays de la Loire ont lancé officiellement leur démarche PRAXIBAT, consacrée à des actions d'accompagnement et à la formation des professionnels du bâtiment, avec l'appui et sous la coordination du cluster NOVABUILD.**

Le lancement d'une démarche de type PRAXIBAT en Pays de la Loire est inscrit au plan régional pour la construction durable voté par l'assemblée régionale en juin dernier, et en cohérence avec sa stratégie concernant l'énergie.

« Cette démarche pilotée par la Région et l'ADEME vise à faire évoluer les compétences des professionnels en lien avec les initiatives et décisions issues du Grenelle de l'environnement, dans un cadre partenarial dynamique associant le Rectorat et les branches professionnelles » précise Matthieu ORPHELIN, Président de la Commission éducation et apprentissage.

### **PRAXIBAT**

#### **Pourquoi ?**

L'objectif est de disposer de 8 à 10 plateformes de formations d'excellence en matière de construction durable s'adressant aux futurs personnels ouvriers du bâtiment intervenant sur chantier et aux salariés actuels dans le cadre de la formation continue. Ces plateformes PRAXIBAT, intégrées au sein de centres de formation, leur permettront d'acquérir les savoir-faire et gestes techniques indispensables à l'atteinte des performances exigées par les objectifs nationaux en matière de développement durable, notamment issus de la nouvelle réglementation thermique bâtiment.

#### **Où ?**

Dans des établissements de la région, à partir de plateaux techniques existants, notamment dans les lycées et CFA. Leurs équipements seront complétés si besoin pour répondre aux exigences de l'engagement dans la démarche d'excellence « PRAXIBAT ».

#### **Comment ?**

Sur la base d'un appel à manifestations d'intérêt, des établissements volontaires seront identifiés, en lien avec les professionnels, comme centres d'excellence de la construction durable, au regard de la qualité des plateaux techniques et des compétences des formateurs. 3 domaines techniques sont prioritaires : les parois opaques (dont étanchéité à l'air), la ventilation, et l'éclairage.

La « labellisation » PRAXIBAT sera effective une fois la mise au niveau des établissements effectuée, grâce notamment à un financement complémentaire de la Région pour les plateaux techniques des établissements de formation initiale qui en auraient besoin. La démarche PRAXIBAT, qui a été lancée dans plusieurs autres régions, est co-construite avec l'ADEME, qui pourra également faire bénéficier les établissements engagés de formations de formateurs par des experts métiers spécialistes des pédagogies interactives.

### **CONTACT PRESSE**

**Gwenola HUET** : [gwenola.huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.huet@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92